

Recours aux réfugiés dans le secteur agricole : FO appelle à la plus grande vigilance !

La préfecture de Seine-et-Marne fait connaître qu'elle fait appel aux réfugiés sur la base du volontariat pour faire face au manque croissant de main d'œuvre dans le secteur agricole saisonnier - dû notamment aux restrictions de circulation dans le contexte de propagation de l'épidémie de COVID-19.

FO veut s'assurer que le strict volontariat est de rigueur, en pleine connaissance de cause pour ces travailleurs. Ainsi, il est en premier lieu essentiel que les conditions de santé et de sécurité soient garanties, par la mise à disposition par l'employeur des équipements nécessaires au respect des gestes barrières sur le lieu de travail mais également lors du transport, de la restauration et de l'hébergement des salariés. Il est aussi fondamental que les travailleurs volontaires soient rémunérés selon les grilles de convention collective en vigueur.

FO note également que le dispositif pourrait être étendu géographiquement et à d'autres secteurs d'activité en manque de main d'œuvre. Cela pose une nouvelle fois pour FO la question de la priorité aux secteurs essentiels considérant que celle des moyens de protection disponibles est posée à l'égal pour ces travailleurs.

FO estime en parallèle que les travailleurs ainsi mobilisés, sous réserve encore d'un strict volontariat, étant réfugiés, devrait pouvoir bénéficier du renouvellement du titre de séjour (10 ans). Dans le cas de demandeurs d'asile autorisés à travailler, FO estime que ceux-ci devraient alors immédiatement bénéficier du statut de réfugié.

FO demande une concertation avec l'ensemble des acteurs de la Commission Nationale de Lutte contre le Travail Illégal pour un encadrement de ces pratiques sur l'ensemble du territoire alors que les moyens de l'Etat, de l'Inspection du travail et des services de police pour lutter contre le travail illégal sont accaparés par la crise sanitaire actuelle.

Paris, le 31 mars 2020

Contact :

**Marjorie
ALEXANDRE**
Secrétaire confédérale

**Secteur International,
Europe et Migrations**

✉ [malexandre](mailto:malexandre@force-ouvriere.fr)
@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.82.88